



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2022/11

OBJET : Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2021 (sans reprise anticipée et après vote du compte administratif) - Budget de l'eau.

Date de convocation

24/03/2021

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 06
VOTANTS : 06

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : MM. NICOMETTE Michel, SALLEZ Sébastien, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry,
Mmes LANFROY Amandine, GAY Martine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine,
BEAUJOIN Sébastien.
Mme DENIS Laura, GUIHOT Sandy.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. HARLE-JACQUET Thierry a été élu secrétaire de séance.

Le conseil vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports, pour Rappel :

❖ Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	: 48 289,45 €
❖ Excédent d'exploitation reporté de l'année antérieure	: 1 320,54 €

Soldes d'exécution de l'exercice :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	8 023,37 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section d'exploitation de :	- 1437,76 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	0 €
En recettes pour un montant de :	0 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 0 €

.../...



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2022/11

OBJET : Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2021 (sans reprise anticipée et après vote du compte administratif) - **Budget de l'eau.**

.../...

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<u>Compte 1068 :</u> Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0 €
<u>Ligne 002 :</u> Déficit d'exploitation de la section de fonctionnement reporté (D001) :	118,00 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 26 avril 2022

Le Maire


Michel NICOMETTE



Envoyé en préfecture le 24/05/2022

Reçu en préfecture le 24/05/2022

Affiché le

ID : 051-215102716-20220426-DEL2022_11-DE